NORME INTERNATIONALE

ISO 16128-2

Première édition
2017-09

Cosmétiques — Lignes directrices relatives aux définitions techniques et aux critères applicables aux ingrédients et produits cosmétiques naturels et biologiques —

Partie 2: Critères relatifs aux ingrédients et aux produits

Cosmetics — Guidelines on technical definitions and criteria for natural and organic cosmetic ingredients —

Part 2: Criteria for ingredients and products

Numéro de référence
ISO 16128-2:2017(F)

© ISO 2017



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**

Introduction ..... **v**

1 Domaine d'application **1**

2 Références normatives **1**

3 Termes et définitions **1**

4 Méthode de détermination des Indices Naturel, d'Origine Naturelle, Biologique et d'Origine Biologique applicables aux ingrédients cosmétiques **1**
4.1 Généralités 1
4.2 Extraits 2
4.3 Détermination des Indices Naturel et d'Origine Naturelle des ingrédients 2
4.3.1 Indice Naturel 2
4.3.2 Indice d'Origine Naturelle 3
4.4 Détermination des Indices Biologique et d'Origine Biologique des ingrédients 3
4.4.1 Indice Biologique 3
4.4.2 Indice d'Origine Biologique 4

5 Méthodes de détermination du Contenu naturel et/ou biologique de produits cosmétiques finis **7**
5.1 Contenu Naturel 7
5.1.1 Généralités 7
5.1.2 Calcul du Contenu Naturel en incluant l'eau de formulation 7
5.1.3 Calcul du Contenu Naturel en excluant l'eau de formulation 7
5.2 Contenu d'Origine Naturelle 8
5.2.1 Généralités 8
5.2.2 Calcul du Contenu d'Origine Naturelle en incluant l'eau de formulation 8
5.2.3 Calcul du Contenu d'Origine Naturelle en excluant l'eau de formulation 8
5.3 Contenu Biologique 8
5.3.1 Généralités 8
5.3.2 Calcul du Contenu Biologique en incluant l'eau de formulation 9
5.3.3 Calcul du Contenu Biologique en excluant l'eau de formulation 9
5.4 Contenu d'Origine Biologique 9
5.4.1 Généralités 9
5.4.2 Calcul du Contenu d'Origine Biologique en incluant l'eau de formulation 10
5.4.3 Calcul du Contenu d'Origine Biologique en excluant l'eau de formulation 10

Annexe A (informative) **Exemples de calculs destinés à déterminer les indices d'ingrédients contenant un composant dérivé d'un matériau naturel ou biologique** **11**

Annexe B (informative) **Exemples de détermination d'Indices Biologique et d'Origine Biologique pour des extraits** **12**

Annexe C (informative) **Résultats de la détermination d'indices et du calcul de contenu des Articles 4 et 5** **14**

© ISO 2017 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 217, *Cosmétiques*.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 16128 se trouve sur le site web de l'ISO.

© ISO 2017 – Tous droits réservés

Introduction

L'ISO 16128 fournit des lignes directrices relatives aux définitions et aux critères applicables aux ingrédients et produits cosmétiques naturels et biologiques. Ces lignes directrices sont propres à l'industrie cosmétique car la plupart des méthodes existantes rédigées pour le secteur agroalimentaire ne sont pas directement transposables aux produits cosmétiques. Elles reposent sur un jugement scientifique et fournissent des principes visant à établir un cadre logique cohérent pour les ingrédients et produits cosmétiques naturels et biologiques, en intégrant les méthodes couramment employées dans les références existantes. L'objectif des présentes lignes directrices est d'inciter au recours à un plus large choix d'ingrédients naturels et biologiques dans la formulation d'une grande variété de produits cosmétiques, afin d'encourager l'innovation.

© ISO 2017 – Tous droits réservés

Cosmétiques — Lignes directrices relatives aux définitions techniques et aux critères applicables aux ingrédients et produits cosmétiques naturels et biologiques —

Partie 2:
Critères relatifs aux ingrédients et aux produits

1 Domaine d'application

Le présent document décrit les méthodes de calcul des Indices Naturel, d'Origine Naturelle, Biologique et d'Origine Biologique qui s'appliquent aux catégories d'ingrédients définies dans l'ISO 16128-1. Le présent document fournit également un cadre pour déterminer le Contenu Naturel, d'Origine Naturelle, Biologique et d'Origine Biologique des produits en se basant sur la caractérisation des ingrédients.

Ni l'ISO 16128-1 ni le présent document ne traitent de la communication sur les produits (par exemple, les revendications et l'étiquetage), de la sécurité pour l'homme, de la sécurité environnementale, des aspects socioéconomiques (par exemple, le commerce équitable), des caractéristiques des matériaux d'emballage, ni des exigences réglementaires applicables aux produits cosmétiques.

Le présent document s'appuie sur l'ISO 16128-1, dont il constitue un développement. Il est conçu pour être utilisé conjointement à l'ISO 16128-1.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 16128-1:2016, *Lignes directrices relatives aux définitions techniques et aux critères applicables aux ingrédients et produits cosmétiques naturels et biologiques — Partie 1: Définitions des ingrédients*

3 Termes et définitions

Aucun terme n'est défini dans le présent document.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse http://www.electropedia.org/

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse http://www.iso.org/obp

4 Méthode de détermination des Indices Naturel, d'Origine Naturelle, Biologique et d'Origine Biologique applicables aux ingrédients cosmétiques

4.1 Généralités

Le présent article concerne les ingrédients se présentant sous la forme de substances chimiques ou de matériaux d'origine animale, minérale, microorganique ou végétale (en totalité, en partie ou en tant qu'extrait).

© ISO 2017 – Tous droits réservés